

M MOUVEMENT INTER

Laurence BOUTEILLER
Responsable mutations 1ER DEGRE



1er degré :

Les listes départementales de candidatures avec vœux et barème ont été transmises aux élus du personnel et le SEUNSA a vérifié les barèmes des collègues nous ayant communiqué un dossier . Les remontées au ministère sont actées depuis le **9 Février**.

Les résultats des opérations de changement de département sont prévus **le 12 mars**. En cas d'échec n'hésitez à contacter le SE-Unsa. Nous vous aiderons à participer à la phase complémentaire des opérations de mutation (ineat/exeat).

Suivi personnalisé spécial syndiqués

- Si vous obtenez satisfaction, vous participerez alors à la première phase du mouvement du département d'accueil. Le SE-UNSA tient à votre disposition un dossier d'accueil, fascicule destiné aux collègues, entrant dans le département.

- Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez alors participer à la phase du mouvement complémentaire (INEAT/EXEAT).

Contactez le SE-Unsa pour le suivi et la constitution du dossier

2nd degré :

Vous pouvez depuis janvier consulter votre barème. En cas de désaccord, contactez au plus vite le rectorat.

23 février 2012 : date limite pour envoyer une demande tardive, modifier votre demande ou l'annuler.

Du 5 au 15 mars 2012 : résultats des demandes de mutation inter-académique.

Calendrier pour la phase des mutations inter-académiques

9 mars 2012 : PEGC, CPE

12 mars 2012 : PLP

5 au 8 mars 2012 : Certifiés et Agrégés

▸ 5 Mars : EPS, Mathématiques, SVT

▸ 6 Mars : STI, Arts Appliqués, Technologie, Economie et Gestion , SES

▸ 7 Mars : Arts plastiques, Musique, Sciences Physiques

▸ 7 Mars : Histoire-Géographie, Langues régionales, Langues à faible diffusion, Enseignement religieux

▸ 8 Mars : Lettres Modernes, Lettres Classiques, Philosophie, Documentation, Anglais Italien, Allemand, Espagnol.

